

Projets Interreg – le processus de sélection

Gestion de programmes Interreg
29 Octobre 2018 | Pointe-à-Pitre,
Guadeloupe

Tsveta Aleksandrova, Interact

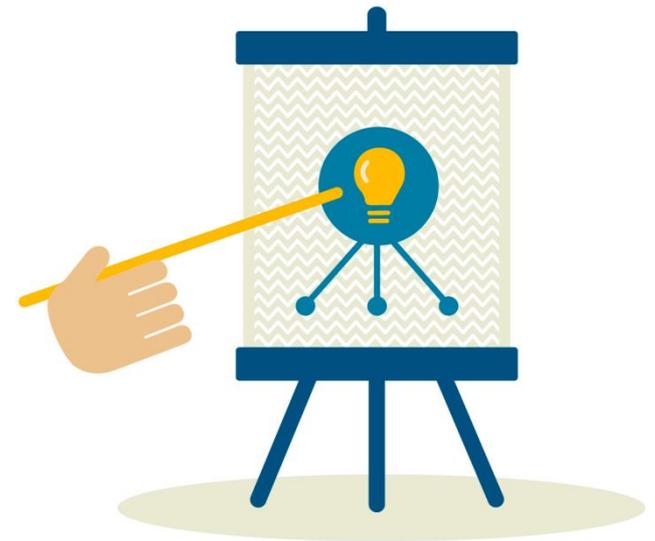
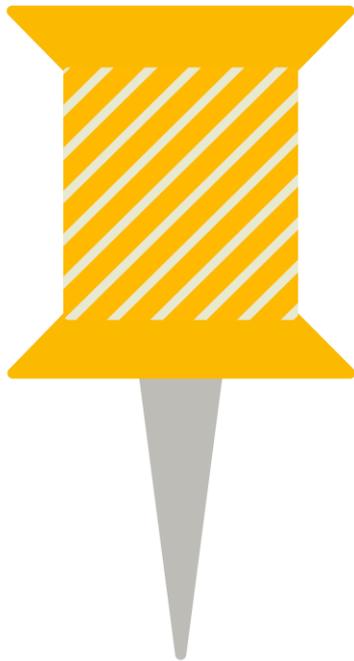


Table des matières

- Les appels à projets
- L'évaluation des projets
- La selection des projets

Contexte



- La performance du programme dépend des projets sélectionnés
- L'une des principales différences dans le processus de sélection par rapport à la période de programmation précédente réside dans le fait que les projets sélectionnés contribuent à la réalisation des indicateurs de réalisations et de résultats, de manière à ce qu'il soit enfin possible d'agréger au niveau du programme ou pour développer une évaluation qualitative, afin de mesurer la performance globale du programme.

Contexte juridique

- Règlement CTE art.12 (1) - les opérations relevant de programmes de coopération sont sélectionnées par un comité de suivi, qui peut à son tour constituer un comité de pilotage agissant sous sa responsabilité pour la sélection des opérations.
- CPR art. 125 (3) - Fonctions de l'AG concernant la selection d'operations
- CTE 23 (2) - le SC assiste l'AG et le CS dans l'exercice de leurs fonctions respectives, ce qui implique également l'évaluation des projets, si le programme en décide ainsi.
- ETC art.8 (b) (iii) - Les programmes doivent inclure des principes directeurs régissant la sélection des opérations figurant déjà dans le programme de coopération sous chaque axe prioritaire.

Contexte juridique

- ETC art. 12 (3) - un GECT ou une autre entité juridique constituée en vertu de la législation d'un des pays participants peut être le bénéficiaire unique d'une opération, à condition qu'il ait été mis sur pied par des autorités publiques ou des organismes publics d'au moins deux pays participants, dans le cas de la coopération transfrontalière et transnationale, et d'au moins trois pays participants, dans le cas de la coopération interrégionale.
- ETC articles 8, 11, 12, 23
- CPR article 125

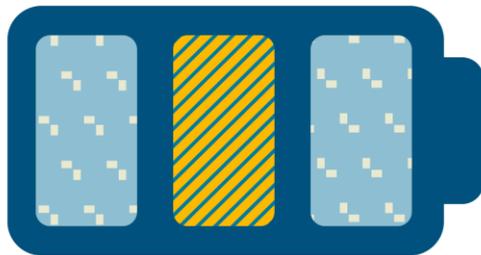


Questions fréquentes

- Comment organiser les appels à propositions de façon efficace?
- Comment organiser une procédure d'évaluation simple, rapide et efficace?
- Quels critères d'évaluation utiliser pour pouvoir sélectionner les projets les plus pertinents pour le programme?
- Qui devrait évaluer les projets?
- Comment la décision finale sera prise et sur quoi devrait-elle être basée?
- Quelles décisions de sélection utiliser?



Appels à projets



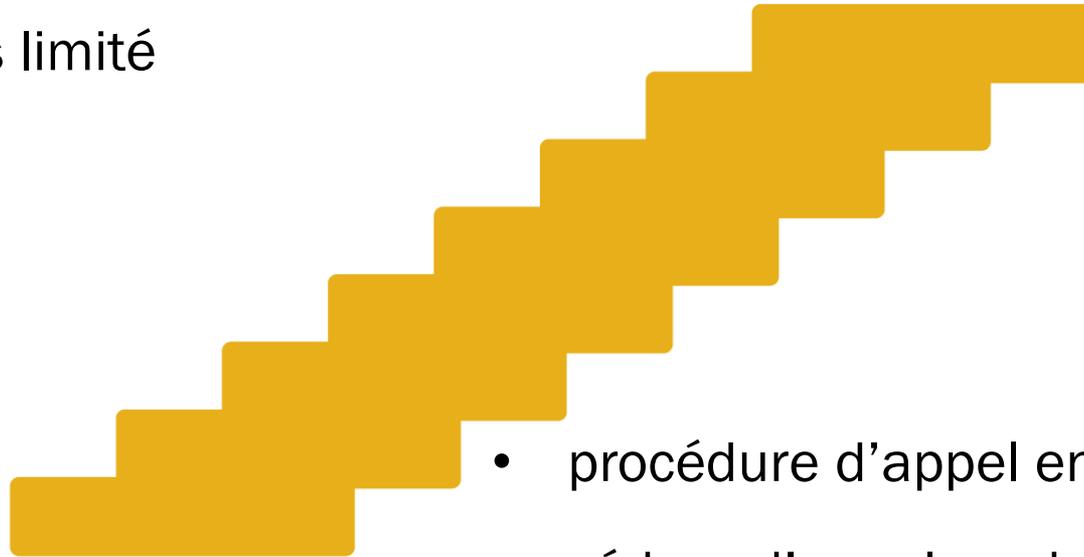
Les appels à projets



- Appels à projets ouverts
- Appels à projets ciblés
- Appels à projets stratégiques
- Appels à petits ou micro projets

Types d'appels à projets

- Appels permanent (au fil de l'eau)
- Appels limité

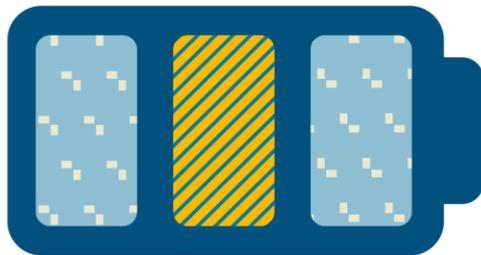


- procédure d'appel en un phase
- procédure d'appel en deux phases

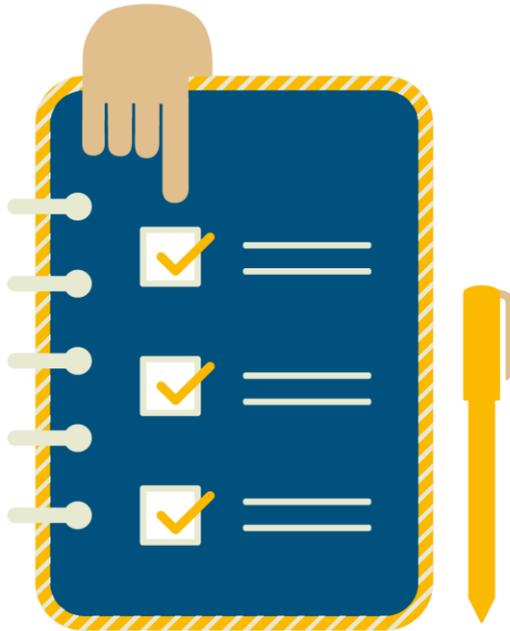
La procedure – à deux pas

- ✓ moins de temps et de ressources d'AT nécessaires, car tous les projets ne sont pas évalués de manière approfondie au cours de la première phase;
- ✓ gestion du temps plus facile;
- ✓ gain de temps et d'argent au niveau du candidat;
- ✓ accompagnement éventuel depuis l'élaboration de l'idée de projet jusqu'à sa proposition complète (si un nombre limité de propositions est invité à soumettre la proposition de projet complète);
- ✓ le risque d'investir des efforts considérables dans l'évaluation de nombreuses propositions de faible qualité est moindre;
- ✓ la possibilité d'un mécanisme de « seed money » pour les projets présélectionnés pourrait être envisagée.

Évaluation des projets



Éligibilité de projet



- Le contrôle est basé sur des questions auxquelles on peut répondre avec:
 - “oui”
 - “non”
 - rejet catégorique de la proposition
 - demande d'informations complémentaires ou clarifications
- “non pertinent pour un projet particulier”

L'évaluation qualitative des projets



- Implique une évaluation approfondie du projet
- Diverses conclusions concernant la qualité du projet peuvent déjà être tirées sur la base du contrôle d'éligibilité (par exemple, extension du partenariat, intensité de la coopération, pertinence du thème choisi et des objectifs).
- En général, la qualité est subjective - il est nécessaire de veiller à ce que les exigences de qualité du projet soient comprises et soutenues par tous les acteurs de programme concernés.
- Interact HIT

Les évaluateurs

| | Évaluateurs internes | Évaluateurs externes |
|--------------|--|--|
| Avantages | <ul style="list-style-type: none">• Impliqué dans la préparation• Bonne connaissance du programme.• Mieux comprendre la spécificité des CTE• Expérimenté en ce qui concerne ce qui fonctionne / ne fonctionne pas.• Connaissance de ce qui existe (projets, résultats).• Peut détecter les signes d'erreurs• Engagement. | <ul style="list-style-type: none">• L'expérience professionnelle thématique nécessaire.• Les connaissances spécialisées.• Un regard neuf sur les problèmes.• Indépendance des candidats et du MC / SC / MA / JS.• Anonyme pour les candidats |
| Désavantages | <ul style="list-style-type: none">• Doutes sur d'impartialité.• Manque d'expérience sectorielle.• Fort potentiel de roulement du personnel.• Nouveau personnel inexpérimenté évaluant les projets.• Capacité (si trop d'applications sont reçues). | <ul style="list-style-type: none">• Souvent, aucune connaissance approfondie du programme.• Manque de connaissances CTE• Ils n'ont pas à «vivre» avec les conséquences de leurs recommandations.• Tendance à se concentrer sur un domaine, laissant de côté certains aspects importants• ne sont peut-être pas aussi engagés dans l'évaluation du SC• Frais |

Les évaluateurs externes

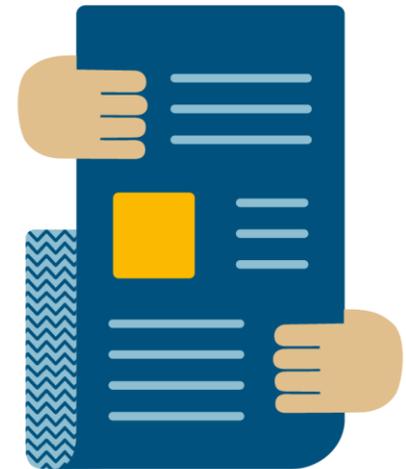
Lors de l'utilisation d'évaluateurs externes, le programme pourrait envisager:

- de les inviter à des réunions de programme sur des thèmes spécifiques du programme, au cours desquels des sous-thèmes, des interprétations et des priorités en rapport avec ce thème sont discutés avec les responsables de projet; personnel du programme;
- en utilisant les mêmes experts externes (plus d'un par thème et de différents pays participant? au programme), surtout s'ils ont été «testés» et jugés fiables;
- en identifiant les cas où une expertise externe est nécessaire (s'ils ne les utilisent pas régulièrement)
- en les invitant aux réunions du comité de suivi / de pilotage



L'évaluation

- Deux approches utilisées : descriptive et numérique.
- Le classement des projets en fonction des scores est recommandé car il rend la procédure plus transparente.
- L'évaluation numérique est indispensable car la partie descriptive ne se prête pas à l'agrégation.
- Des indications supplémentaires sur les forces et les faiblesses du projet doivent être fournies en tant que commentaires.



L'évaluation

Exemples d'échelles utilisées par d'autres programmes

| Echelle 1 | Echelle 2 | Echelle 3 |
|----------------------------|-------------------|---------------------------|
| 1 – mauvais / très mauvais | -2 – très mauvais | 0 – insuffisant |
| 2 – passable / médiocre | -1 – mauvais | 1 – suffisant |
| 3 – bon / approprié | 0 - passable | 3 – approprié |
| 4 – très bon / bon | +1 – bon | 5 – tout à fait approprié |
| 5 – excellent | +2 – excellent | |

L'évaluation

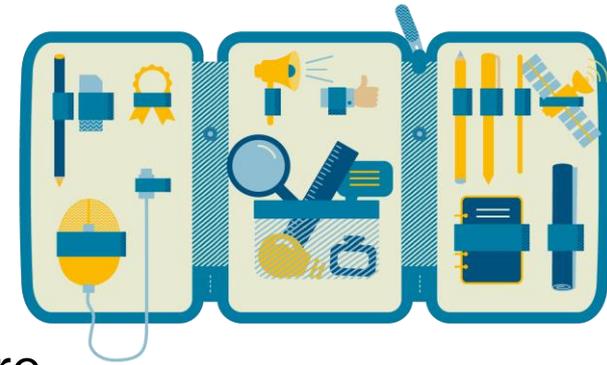
Pour mettre davantage l'accent sur les critères d'évaluation que les programmes considèrent comme les plus pertinents, on utilise la pondération des scores et une fixation des **seuils**

| Criterion | Max score | Weighting | Weighted Final Score |
|--|-----------|-----------|----------------------|
| 1. STRATEGIC CRITERIA | | | |
| 1.1 Project's context (relevance and strategy) | 10 | X3 | 30 |
| 1.2 Cooperation character | 10 | X3 | 40 |
| 1.3 Project's contribution to programme's objectives, expected results and outputs | 10 | X4 | 40 |
| 1.4 Partnership relevance | 10 | X1 | 10 |
| 2. OPERATIONAL CRITERIA | | | |
| 2.1 Management | 10 | X3 | 30 |
| 2.2 Communication | 10 | X1 | 10 |
| 2.3 Work plan | 10 | X2 | 20 |
| 2.4 Budget | 10 | X2 | 20 |
| TOTAL | | | 200 |
| QUALITY THRESHOLD (65 %) | | | 130 |

Les outils de l'évaluateur

Orientations pour les évaluateurs :

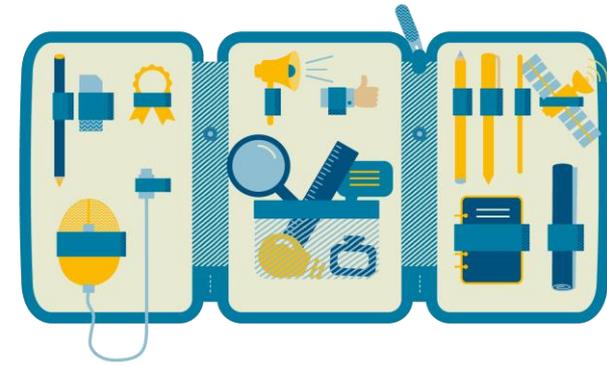
- Un accord entre les partenaires du programme sur la manière dont certains sujets doivent être compris et évalués;
- Guide les évaluateurs
- Comprend les règles de base et les principes fondamentaux de l'évaluation, la description du processus de sélection des auditeurs, la procédure d'évaluation et les délais, les règles de correspondance et le traitement des documents, différents modèles en annexe
- Si évaluateurs externes, les instructions sont plus détaillées et incluent également des informations de base sur le programme;
- Conseils supplémentaires aux évaluateurs



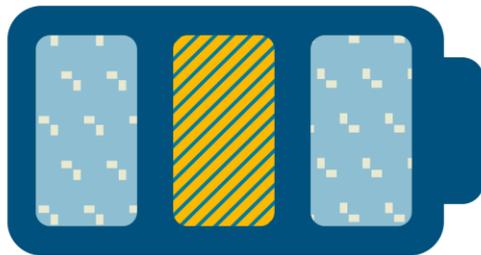
Les outils de l'évaluateur

Fiches d'évaluation

- Celles-ci sont d'abord complétées par chaque évaluateur individuellement, puis une fiche d'évaluation commune est préparée, généralement sur la base d'une discussion au sein du Secrétariat conjoint ou d'un groupe d'évaluateurs.
- Il est utile pour les évaluateurs si la feuille indique où se trouvent les informations nécessaires pour évaluer un sujet donné sur le formulaire de candidature, en particulier lorsque la cohérence du projet est vérifiée.
- Si développés en format en ligne ou Excel, des champs de saisie interconnectés sont possibles - il n'est pas nécessaire de ressaisir ou de calculer les scores séparément et manuellement.



La selection des projets

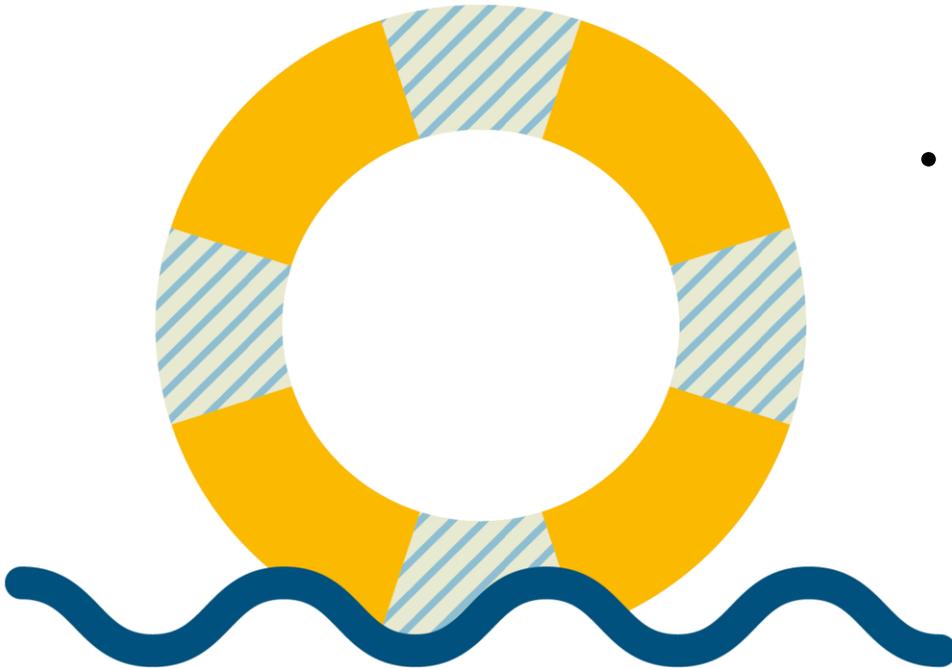


Procédure de sélection

- Réception par le CS des informations sur tous les formulaires de candidature éligibles reçus et évalués.
- CS - décisions d'approbation
- Bien que les décisions du comité de suivi / de pilotage soient souvent en accord avec les recommandations du secrétariat conjoint, ce n'est pas toujours le cas.
- Le CS tient compte du cadre de performance du programme et de ses objectifs tout en prenant des décisions concernant les projets à approuver
- Communiquer les résultats



Types de décisions de sélection



- Approuvé
 - Sans conditions
 - Sous conditions
- Rejeté,
 - De façon définitive
 - Avec recommandation de réappliquer

Cooperation works

All materials will be available on:

www.interact-eu.net